



CLARTÉ

Association loi 1901 - déclarée à Paris le 27 mars 1936

Siège social : rue de la République - 03120 - Arfeuilles

Aux Adhérents et aux Membres du Conseil d'Administration

Convocation à l'Assemblée Générale 2024

(Exercice 2023)

L'Assemblée Générale d'UJM CLARTE se tiendra le :

Samedi 13 avril 2024

Dans les locaux du Droit Humain
9 rue Pinel – 75013 PARIS

13H30 : Accueil des participants, vérification des pouvoirs

14H00 : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour, vote

Lecture du PV de l'AGO du 1 avril 2023, vote.

Rapport moral 2023, vote.

Comptes 2023, vote du quitus

Séjours 2024, budget prévisionnel, fixation des cotisations, votes

Questions diverses.

Renouvellement du Conseil d'Administration : élections. **Faire acte de candidature avant le 7 avril 2024.** Par courriel à l'adresse suivante : bureau@ujmclarte.asso.fr

Conformément aux articles 5 et 15 des statuts, peuvent participer et voter à l'Assemblée Générale :

- Seuls les adhérents individuels actifs ayant acquitté une cotisation en 2023 sont électeurs et éligibles. Les adhérents peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale au moyen du pouvoir ci-joint dûment rempli.
- Les membres bienfaiteurs (parents de colons, loges, associations de soutien, etc. ...) ayant participé aux ressources de CLARTE en 2023 sont invités à assister à l'A.G.

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Chers Adhérents, Chers Administrateurs, l'assurance de mes sentiments fraternels.

Le Président
Frédéric ANTONE

- Pouvoir joint

ATTENTION

L'Assemblée Générale sera suivie du conseil d'administration renouvelé :
Election du bureau (même lieu)

CORRESPONDANCE : Rue de la république – 03120 ARFEUILLES - E-mail : bureau@ujmclarte.asso.fr
Site : <https://ujmclarte.asso.fr>